

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2016-880/PR/MD portant approbation du Budget Prévisionnel 2017 de la Caisse Militaire de Retraite.

n° 2016-880/PR/MD

Ministère

MINISTÈRE DE LA DEFENSE, CHARGE DES RELATIONS
AVEC LE PARLEMENT

Date de publication

29 décembre 2016

Numéro JO

n° 24 du 31/12/2016

Date du numéro

31 décembre 2016

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU Le Décret n°84-0041/PR/MDF du 24/04/1984 portant Création de la Caisse Militaire de Retraite

VU La Loi n°147/AN/91/2ème L du 10 août 1991 portant réorganisation financière des Établissements Publics

VU La Loi n°02/AN/98/4ème L du 21 janvier 1998 portant sur la définition et la gestion des établissements Publics

VU Le Décret n°2001-0211/PR/PM du 04 novembre 2001 relatif aux Établissements Publics à Caractère Administratif

VU Le Décret n°2004/009/PRE/MDN portant désignation des membres du conseil d'Administration de la Caisse Militaire de Retraite (CMR)

VU Le Décret n°2016-109/PRE du 11 mai 2016 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2016-110/PREdu 12 mai 2016 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2016-148/PRE en date du 16 juin 2016, fixant les attributions des Ministères
VU La Délibération n°2016-001/CMR du 25 novembre 2016 du Conseil d'Administration de la Caisse Militaire de Retraites

SUR Proposition du Ministre de la Défense, chargé des Relations avec le Parlement. Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 Décembre 2016

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Est approuvé le budget prévisionnel de la Caisse Militaire de Retraite pour l'exercice 2017 arrêté par le Conseil d'Administration en sa séance du 23 novembre 2016 Comme suit

Recettes

1 469 058 839 FDJ– Dépenses

2

008 575 216 FDJ– Résultat

– 539 516 377 FDJArticle 2 : Le présent arrêté sera

enregistré, communiqué et exécuté partout où besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH